Image not found or type unknown

# DECLARATION SEPAREE DES IMPOTS

Par **Tachka**, le **21/10/2015** à **00:07**

Bonjour,

Je suis mariée sous le régime de la séparation de biens et je souhaiterais faire une déclaration séparée de revenus l'année prochaine tout en restant mariée.
Cette décision est elle irrémédiable ? Faut il la motiver auprès des services fiscaux ? y a t il une durée minimum à cette décision ?

Merci pour votre réponse !!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés